

des Finances. Le gouvernement a-t-il l'intention de faire adopter dans un proche avenir des subventions destinées à faire augmenter la productivité du pays, l'indice de la production industrielle ayant baissé régulièrement depuis le premier janvier au rythme de 7 p. 100?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, si le gouvernement a de nouvelles politiques à faire adopter, elles seront annoncées à la Chambre officiellement et non pas en réponse à une question.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, étant donné ce genre de réponse toute faite qu'on nous sert habituellement, puis-je demander pendant combien de temps le gouvernement va rester dans cet état d'immobilité figée où il se tient actuellement?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Wellington.

**L'hon. M. Hees:** Il s'agit d'une question d'une grande importance pour le pays, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Il se peut qu'elle soit importante, mais elle n'est pas recevable aux termes du Règlement.

\* \* \*

## L'IMMIGRATION

### L'EXPULSION DES RÉFRACTAIRES ET DÉSERTEURS AMÉRICAINS

**M. A. D. Hales (Wellington):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le gouvernement a-t-il pour politique de faire déporter les déserteurs et les conscrits réfractaires de l'armée américaine s'ils sont reconnus coupables de toute infraction aux lois du Canada?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je crois que le député est au courant des dispositions générales de la loi relatives aux déportations. S'il songe à ceux qui commettent des actes criminels, la loi s'applique uniformément à toute catégorie de personnes.

**M. Hales:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre ce qu'on fera si ces personnes sont appréhendées en vertu des dispositions de la loi sur les mesures de guerre?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député viendra, je crois, que cette question est plutôt hypothétique. J'estime qu'une question ainsi posée peut difficilement être jugée recevable.

[Plus tard]

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre s'il peut réaffirmer la politique gouvernementale annoncée par ses prédécesseurs, selon laquelle les déserteurs et les réfractaires se verraient appliquer exactement les mêmes critères que quiconque sollicite l'entrée dans notre pays?

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur, cela ne devrait susciter aucune difficulté et je crois que le député devrait comprendre que toute modification qui pourrait être apportée à cette politique sera annoncée.

### LE CAS DES TERRORISTES ÉTRANGERS NON MEMBRES DU FLQ

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'ai posé une question au premier ministre hier et comme il est présent à la Chambre aujourd'hui, peut-être pourrait-il éclaircir cette affaire. A-t-on modifié les lois et les règlements de l'immigration pour ceux qui ont les mêmes objectifs et buts que le FLQ, soit de renverser le gouvernement en ayant recours au crime ou à la violence? Y-a-t-il eu des changements?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Aucun changement, monsieur l'Orateur. Il est évident qu'on n'accepte en aucun cas des personnes ayant des intentions séditionnelles.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre pourrait nous dire pourquoi de D' Spock, qui donne des conférences dans diverses universités et divers collèges, et qui a été jugé coupable d'un délit aux États-Unis et libéré sous caution, a été autorisé à passer notre frontière alors que la loi sur les mesures de guerre est en vigueur?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne pense pas que la question soit réglementaire. Le député admettra qu'il l'a posée sous forme litigieuse et qu'elle n'est par conséquent pas réglementaire. Je donne la parole au député de Greenwood.

**M. Woolliams:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais reformuler ma question.

**M. l'Orateur:** Je vous accorderai peut-être la parole un peu plus tard.

\* \* \*

## LES CÉRÉALES

### LE BLÉ—LES VENTES À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE—LES QUALITÉS VISÉES

**M. A. B. Douglas (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Peut-il dire à la Chambre où en sont les négociations en cours entre la Commission canadienne du blé et la République populaire de Chine au sujet d'une vente de blé?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Oui, monsieur l'Orateur, je peux annoncer que ces négociations ont abouti et que les commissaires nous reviennent, ayant vendu à la Chine un maximum de 98 millions de boisseaux de blé, livrables au cours d'une période de 12 mois.

**Des voix:** Bravo!

**M. Douglas (Assiniboia):** Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il indiquer à la Chambre de quelles classes de blé il s'agit?